



Sainte-Ode



BULLETIN COMMUNAL

DÉCEMBRE 2023



Noces d'or
et de diamant



Écoles
communales



Armistice



SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Cercle horticole	03
Conseils communaux	04-05
Collège communal	06
Service à la Loupe	07
Administration	07-12
Armistice	13
Noces de Diamant et d'Or 2023	14-15
Concours Photo	16
MJ CRAB	17
Écoles communales	18>21
ADL	22-23
PCS • ATL	24-25

VIE ASSOCIATIVE

Noël 2023	26
Agenda	27
Coordonnées	28

INFOS

HORAIRES SERVICE POPULATION

Lundi	9h à 12h30
Mardi	9h à 12h30
Mercredi	9h à 12h30
Jeudi	9h à 12h30 - 13h30 à 19h
Vendredi	9h à 12h30
Permanence chaque premier samedi du mois de 9h00 à 12h00	

HORAIRES AUTRES SERVICES

Lundi	9h à 12h30
Mardi	9h à 12h30
Mercredi	9h à 12h30
Jeudi	9h à 12h30 - 13h30 à 17h
Vendredi	9h à 12h30

NUMÉRO D'URGENCE

Pour toute urgence communale, un membre du Collège à votre disposition 24/24 !

0474 68 68 68



Editorial

Nous voilà arrivés au dernier trimestre de l'année, l'arrière-saison comme disaient nos anciens. On peut y voir des jours plus courts, la nature qui meurt petit à petit, le mauvais temps.

Moi, je préfère y voir de plus longues soirées en famille au coin d'un bon feu, les magnifiques paysages aux couleurs orange et jaunes, les premières gelées et pourquoi pas un peu de neige, qui nous amèneront aux fêtes de fin d'année.

Tout ça pour vous dire qu'il faut essayer de voir le positif dans chaque situation, la vie n'en sera que plus belle.

Au niveau communal et plus particulièrement du côté des travaux, nous avons engagé récemment un nouveau responsable du service pour compléter et chapeauter notre belle équipe déjà en place. Je lui souhaite la bienvenue et j'espère qu'il pourra s'épanouir au sein de notre administration.

Pour ce qui est des chantiers, nous avons terminé la rénovation du bâtiment de l'ATL (ancienne école de Tonny), ainsi que le nouveau local du Patro. L'aménagement des locaux est en cours et de nouvelles activités sont en préparation pour occuper au maximum l'ensemble des locaux. Vous aurez l'occasion de visiter les nouvelles installations lors de l'inauguration qui aura lieu au printemps.

La passerelle de la voie lente entre Lavacherie et Amberloup est enfin posée mais des garde-corps doivent encore être installés afin de garantir votre sécurité. La fin des travaux est prévue en décembre 2023.

Vous aurez certainement remarqué que de nouvelles plaines de jeux ont également fait leur apparition dans les villages de Tillet et de Houmont. Là aussi, les finitions sont prévues pour la fin de l'année.

Nous continuerons d'ailleurs sur cette lancée l'an prochain : la Commission Locale de Développement Rural de Sainte-Ode s'est réunie tout au long de cette année afin d'élaborer le

nouveau Plan Communal de Développement Rural. Un certain nombre de projets ont été choisis par les citoyens membres de la commission. Un des premiers retenus sera justement de continuer l'installation de plaines de jeux dans nos villages, à savoir Rechrival, Tonny, Gérimont et Magerotte.

L'année 2024 s'annonce déjà bien chargée ! En effet, nous commencerons par relifiter les cimetières de Houmont, Magerotte et Rechrival, en gardant la même idée que ceux déjà réalisés à Lavacherie et Aviscourt : du Tarmac sera posé dans les allées principales. Un mélange de terre et de pierres sera posé dans les allées secondaires et de la dolomie comblera les espaces entre les bordures et les tombes.

A ce sujet, je tiens à remercier l'équipe des ouvriers qui a mis un point d'honneur à ce que l'ensemble des cimetières soit en ordre pour la fête de la Toussaint !

Un autre projet prévu est celui de continuer le Ravel provenant de la commune de Libramont jusqu'au village de Tonny. On en profitera pour renouveler le Tarmac jusqu'au premier carrefour dans le village.

Tout cela, en plus de tous les travaux d'entretien général comme les tontes des accotements, l'entretien des écoles, des bâtiments communaux, des chemins de promenade, l'attention portée à la sécurité et j'en passe, fait que l'on ne s'ennuie pas au service travaux !

Voilà ! J'aspire pour vous tous à un maximum de bonheur, de bonne humeur, d'amour de vos proches !

Je vous souhaite déjà d'excellentes fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2024 !

CHRISTOPHE THIRY
Premier Echevin

VIE COMMUNALE



CERCLE HORTICOLE

VOYAGES DU CERCLE HORTICOLE DE SAINTE ODE *En collaboration avec Dynam'Ode*

La Vendée et le Puy du Fou du 06 au 10 juin 2024

JEUDI 06 JUIN 2024 :

BASTOGNE FONTENAY LE COMTE.

Départ de Bastogne à 6 H 00 - Sedan - Reims - (arrêt tasse de café) - Orléans (dîner libre en restoroute) - arrivée en fin d'après-midi à Fontenay le Comte - hôtel le RABELAIS *** - Installation dans les chambres - cocktail de bienvenue - souper et logement.

VENREDI 07 JUIN 2024 : FONTENAY LE COMTE - LES SABLES D'OLONNE.

Petit déjeuner buffet et départ pour les Sables d'Olonne. Balade en bateau commentée sur la rivière salée et rencontre authentique avec un saunier au marais salants. Après cette croisière vous connaîtrez tous les secrets de ce métier et de la récolte du sel. Diner en ville. L'après-midi, visite guidée du quartier de la chaume, berceau de la cité et ancien village maritime. Vous découvrirez les ruelles pittoresques jalonnées de petites maisons de pêcheurs qui font le charme de ce quartier haut en couleurs. Temps libre pour flâner sur le remblai des Sables d'Olonne. Retour à l'hôtel, souper et logement.

SAMEDI 08 JUIN 2024 : FONTENAY LE COMTE - LE PUY DU FOU.

Votre journée sera consacrée à la visite de ce premier site français de divertissement historique et écologique. Tout au long de votre parcours vous pourrez apprécier les différents spectacles et animations : spectacle de fauves, les Mousquetaires de Richelieu, la bataille du Donjon... Vous flânerez dans les rues du village 1900... Dîner libre et souper compris dans le parc. Après le souper vous assisterez à la Cinéscénie du PUY DU FOU : spectacle inoubliable avec ses 1200 acteurs et ses 6000 costumes. Le plus grand spectacle de nuit au MONDE. Retour à l'hôtel dans la nuit et logement.

DIMANCHE 09 JUIN 2024 :

FONTENAY LE COMTE - JARDIN JAPONAIS DE MAULEVRIER.

Petit déjeuner et matinée libre, vous pourrez profiter d'une balade dans le centre de Fontenay le Comte. Diner à l'hôtel. L'après-midi, direction le parc oriental de Maulévrier : Le plus grand jardin japonais d'Europe ! Le Parc Oriental de Maulévrier, jardin de promenade et de transformation, vous ouvre ses portes. Laissez-vous surprendre par son cadre japonisant qui célèbre la nature à chaque saison. Goûtez la sérénité d'un lieu, dont les paysages, l'histoire et l'ambiance sont une invitation au voyage. Conçu au début du XXe siècle par Alexandre Marcel, architecte orientaliste, le Parc oriental de Maulévrier inspire sérénité et dépaysement. Remis en forme après plusieurs décennies de sommeil, le site a connu une seconde naissance dans les années 80 grâce à la mobilisation des habitants de Maulévrier. C'est aujourd'hui le plus grand jardin japonais d'Europe et l'un des lieux les plus visités de l'Anjou. Près de Cholet, le Parc oriental s'étend sur 29 hectares. Sa végétation luxuriante réunit près de 600 espèces, exotiques et travaillées selon les codes paysagers japonais. La rivière qui le traverse en constitue la colonne vertébrale. Elle accompagne le visiteur tout au long de sa promenade, lui offrant ici des ponts

dont l'emblématique pont rouge, là des îles magiques, des alternances de cascades et de paisibles étendues, les reflets des lanternes japonaises, etc.... Retour à l'hôtel, souper et logement.

LUNDI 10 JUIN 2024 :

FONTENAY LE COMTE - BASTOGNE

Petit déjeuner buffet, chargement des bagages et retour vers la Belgique avec dîner libre en restoroute. Arrivée à Bastogne en soirée.

PRIX : 950 €/personne + 160€ pour chambre single - Assurance annulation : 6,5%

COMPRIS :

- Le voyage aller/retour en car
- L'apéritif de bienvenue
- La pension complète à l'hôtel + 1/4 de vin
- Les entrées au Puy du Fou et à la Cinéscénie
- Le guide accompagnateur
- Les entrées et visites mentionnées au programme

!!! Pour les participants souhaitant souscrire une assurance annulation merci de le mentionner lors de votre inscription !!!

INSCRIPTIONS : DEFECHÉ Jean • 0495/28.80.44
FAYS Jean-Paul • 0471/31.40.49
MISSION Jean-Pol • 0498/50.03.93

1^{er} acompte de 150€ pour le 20 décembre

COMMUNICATION :

Voyage cercle horticole Ste Ode + votre nom



VIE COMMUNALE

CONSEILS COMMUNAUX

Les ordres du jour, les projets de décision et les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles sur : www.deliberation.be/sainte-ode

RÉSUMÉ SUCCINCT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 19 JUILLET 2023

PRÉSENTS :

Andréa DUPLICY, Conseillère - Présidente

Pierre PIRARD, Bourgmestre,

Christophe THIRY, Jean-Pol MISSON,

Catherine POOS-SIMON, Échevins ;

Laurence PIERLOT-HENROTTE,

Présidente de CPAS ;

Joël TANGHE, Marie-DESSE, Loïc ZABUS,

Elisabeth NICKS-LEBAILLY, Johnny MACOIR

Conseillers communaux ;

Charlotte LEDUC, Directrice générale

Le Conseil Communal,
En séance publique :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2023

A défaut d'observation, le procès-verbal de la séance du 21 juin 2023 est approuvé conformément à l'article 48 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

Monsieur Joël TANGHE s'abstient.

2. Avis sur l'adoption du Schéma de Développement du Territoire (SDT)



DÉCIDE : À main levée et à l'unanimité

Article 1

D'émettre un avis défavorable sur le projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT) tel que proposé, vu notamment l'impossibilité matérielle de rendre un avis circonstancié dans

le délai imparti et sachant que l'absence d'avis du Conseil communal équivaudrait à un avis réputé favorable par défaut.

Article 2

De solliciter auprès du Gouvernement wallon un report des délais et une nouvelle consultation des Conseils communaux ;

Article 3

A titre subsidiaire, à défaut de nouvelle consultation, d'inviter le Gouvernement wallon à examiner a minima les questions suivantes :

Que faut-il comprendre par la volonté de permettre 75% du développement résidentiel dans les centralités contre seulement 25 % en dehors (« SA2.P1. : Les principes de mise en œuvre qui suivent convergent pour augmenter progressivement la part de nouveaux logements dans les centralités. A l'horizon 2050, les centralités accueilleront au moins 3 nouveaux logements sur 4 ») ?

Comment cette politique sera-t-elle concrètement mise en œuvre ? Est-ce le nombre de permis octroyés qui sera pris en compte ? Est-ce via la définition d'un critère de densité ?

A ce stade, l'information n'est pas claire et laisse entrevoir toutes les inquiétudes. En effet, limiter le nombre de permis à octroyer dans les territoires excentrés semble arbitraire et difficile à gérer. Quid du petit propriétaire qui a investi dans un terrain à bâtir situé dans cette zone et qui se verrait dans l'impossibilité de valoriser son bien ? La définition d'un critère de densité semblerait en revanche plus appropriée.

Limiter la densité en dehors des centralités à moins de 10 logements à l'hectare ne semble pas relever d'une analyse suffisamment pertinente. La ruralité est plus diversifiée que cela et il existe une disparité entre nos villages. Certains d'entre eux apparaissent comme plus aptes à être développés que d'autres : par la présence de

voiries régionales d'accès ou par l'implantation d'écoles primaires, par exemple. Outre les écoles reprises en centralité, la Commune de Sainte-Ode a aussi réalisé de nombreux et conséquents investissements dans les écoles situées dans les villages de Tillet et Rechrival. Envisager une même densité dans ces villages et dans les petits hameaux plus isolés ne relève pas d'une analyse pertinente et risque de compromettre la survie de nos écoles primaires.

Le projet de SDT risque d'encourager la désertification de la ruralité qui, finalement, deviendrait exclusivement un lieu de villégiature pour les publics urbains qui y implanteront des secondes résidences ou des gîtes. Notre Commune est d'ores et déjà confrontée à ce phénomène qui risque d'être amplifié avec l'adoption du projet de S.D.T.

La mise en œuvre du SDT vise à geler, à terme, les terrains non bâtis situés dans les zones excentrées. Cette évolution risque de générer une dépréciation foncière des terrains situés dans les villages non repris en lieu de centralité, avec d'importantes conséquences financières pour celles et ceux qui ont investi dans un terrain. A l'inverse, on risque d'assister à une explosion des prix des terrains situés en zone de centralité. Ceux-ci seront dès facto réservés aux investisseurs et aux personnes nanties. Finalement, quelles possibilités auront encore les jeunes ménages qui débutent dans la vie pour devenir propriétaire en zone rurale ?

Le Conseil insiste pour que l'axe structurant relatif aux déplacements vélo (euro-vélo 5), qui transite par Sainte-Ode soit pris en considération.

Les centralités doivent être accessibles à 10 minutes à pied. Outre que le choix posé pour Amberloup et Lavacherie ne permet pas le respect de ce délai, l'utilisation du vélo électrique tend à se développer et change considérablement l'approche de la mobilité douce. Cette alternative n'est pourtant pas prise en compte pour définir l'accessibilité des centralités.

Le développement de l'outil virtuel permet de limiter les déplacements motorisés et d'encourager le télétravail. Cette nouvelle forme de travail offre la possibilité de vivre dans un endroit éloigné du lieu de travail. La crise du COVID a pourtant démontré cette évolution. Or, celle-ci n'a pas été prise suffisamment en compte dans le projet de S.D.T.

3. Règlement complémentaire de circulation - Chemin de liaison entre Amberloup et Tillet

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

Article 1 Sur le chemin de liaison reliant Amberloup (Rue du Vicinal) et Tillet (Rue des Tilleuls), la circulation des véhicules est interdite à tout usager excepté véhicules agricoles, piétons, cyclistes et cavaliers.

4. Règlement complémentaire de circulation - Création d'un emplacement de stationnement réservé aux véhicules électriques ou hybrides électriques

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est créé un emplacement de stationnement réservé aux véhicules électriques ou hybrides électriques sur le parking situé au niveau du pignon droit de l'administration communale sise Rue des Trois-Ponts, 46 (dernier emplacement à gauche).

5. Collecte sélective en porte-à-porte de déchets ménagers et assimilés triés à la source en fraction organique et fraction résiduelle

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

De retenir

- le système « duo-bacs » pour la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers (« matière organique » et « fraction résiduelle »);
- la(es) fréquence(s) de collecte suivante(s) pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2031:
 - Une fois par quinzaine pour l'ensemble du territoire communal pour les mois de janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre et décembre;
 - Une fois par semaine pour l'ensemble du territoire communal pour les mois de juin, juillet, août et septembre.

6. Redevance pour la recharge de véhicules électriques et hybrides - Exercice 2023

ARRETE: A main levée et à l'unanimité

Article 1 Il est établi, pour l'exercice 2023, une redevance pour la recharge des véhicules électriques ou hybrides via la borne électrique communale sis Rue des Trois-Ponts, 456 à 6680 Sainte-Ode. La recharge électrique d'un vélo électrique, d'une trottinette électrique ou de tout autre engin similaire n'est pas visée par la présente redevance.

Article 2 La redevance est fixée comme suit : 0,77€ HTVA par kWh rechargé;

Article 3 La redevance est due par l'utilisateur de la borne de recharge pour voitures électriques ou hybrides.

Article 4 La redevance est payable au comptant (via carte bancaire) auprès du prestataire désigné par la Commune, soit la société Fabricom/Equans, Boulevard Simon Bolivar 34 à 1000 Bruxelles. Ce fournisseur rétrocède mensuellement la redevance perçue à la Commune de Sainte-Ode.

7. Financement des dépenses extraordinaires de l'exercice 2023 - négociation

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

De négocier le marché relatif au financement des dépenses extraordinaires de l'exercice 2023 avec Belfius Banque S.A. selon les modalités prévues par le cahier spécial des charges adopté par le Conseil communal le 14 mars 2022.

8. Situation de caisse 2/2023

PREND CONNAISSANCE :

De la situation de caisse de la Commune de Sainte-Ode pour la période du 1er janvier 2023 au 31 mai 2023;

De transmettre au Commissaire d'arrondissement, le procès-verbal de vérification de caisse signée.

9. Provision de caisse - Plaines de vacances - Menues dépenses

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

De modifier l'affectation de la caisse menues dépenses (1.000 euros) de Madame Isabelle SALENBIEN ;

Cette provision pourra être utilisée pour les petites dépenses par paiement bancontact ou en liquide dans le cadre de la gestion des plaines de vacances;

10. Délégations en vue de la passation des marchés publics - Modification 1

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

Article 1er

D'abroger la décision du Conseil communal du 23 mars 2023 relative aux délégations en vue de la passation des marchés publics;

Article 2

De donner délégation pour choisir la procédure de passation et fixer les conditions des marchés publics :

11. Article 60 RGCC - Augmentation de puissance ORES - Place de l'Eglise à Amberloup

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

De ratifier la décision du Collège communal du 15 juin 2023 recourant à l'article 60 du règlement général de comptabilité communale pour le paiement de la commande auprès d'ORES d'une augmentation de puissance pour le compteur électrique communal sis à Amberloup, à concurrence de 3.383,21 euros, en raison de l'absence de crédit suffisant.

12. Fabrique d'Eglise de Roumont - Compte 2022

DÉCIDE: À main levée et à l'unanimité

Article 1er

De remettre un avis favorable sur le compte de la Fabrique d'Eglise de Roumont pour l'exercice 2022 voté en séance du Conseil de Fabrique du 20 avril 2023 comme suit:

Recettes ordinaires totales	17 153,79 €
Dont une intervention communale ordinaire de	10 145,65 €
Dont Intervention Sainte-Ode	3 957,84 €
Recettes extraordinaire totales	0,00 €
Dont une intervention communale de secours de	0,00 €
Dont Intervention extraordinaire de la Commune Sainte-Ode	0,00 €
Dont un boni comptable de l'exercice précédent de	6 731,98 €
Dépenses ordinaires du chapitre I totales	2 431,78 €
Dépenses ordinaires du chapitre II totales	5 076,04 €
Dépenses extraordinaires du chapitre II totales	0,00 €
RECETTES TOTALES	17 153,79 €
DÉPENSES TOTALES	7 742,56 €
RÉSULTAT COMPTABLE	9 645,97 €



VIE COMMUNALE



COLLÈGE COMMUNAL



Bourgmestre

PIRARD Pierre (Commune Passion)

Rue d'Amberloup, 56 • 6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0495/58.20.60 • Mail : pierre.pirard@sainte-ode.be

Affaires générales, police, zone de secours, finances, économie (ADL), Sainte-Ode Smart Village, état civil et population, ressources humaines, cérémonies patriotiques, relations publiques et communication, programmes européens



1^{er} Echevin

THIRY Christophe

(Commune Passion)

Rue de Bastogne, 28

6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0497/46.78.04

Mail : christophe.thiry@sainte-ode.be

Travaux, propreté publique, sécurité routière, cimetières, agriculture, forêt, bien-être animal



Conseillère communale

DESSÉ Marie (Commune Passion)

Le Jardin, 21 A

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/49.73.21

Mail : marie.desse@sainte-ode.be



2^{ème} Echevin

MISSON Jean-Pol

(Commune Passion)

Rue des Forges, 43 -

6680 SAINTE-ODE (Tillet)

GSM : 0498/50.03.93

Mail : jean-pol.misson@sainte-ode.be

Urbanisme, aménagement du territoire, développement rural, citoyenneté, sports, logement, seniors, patrimoine, cultes



Conseiller communal

ZABUS Loïc

(Commune Passion)

Rue Arc-en-Ciel, 64

6680 SAINTE-ODE (Houmont)

GSM : 0498/69.54.78

Mail : loic.zabus@sainte-ode.be



3^{ème} Echevine

POOS Catherine (Commune Passion)

Rue de la Chênaie, 6

6680 SAINTE-ODE (Sprimont)

GSM : 0496/60.16.33

Mail : catherine.poos@sainte-ode.be

Environnement, développement durable, tourisme, associations, jeunesse, Conseil communal des enfants, extrascolaire, emploi, gestion du bus communal, fêtes et cérémonies non patriotiques



Conseillère communale

NICKS-LEBAILLY Elisabeth

(Commune Passion)

Rue Magerotte, 43

6680 SAINTE-ODE (Magerotte)

GSM : 0473/44.51.41

Mail : Elisabeth.lebailly@sainte-ode.be



Présidente du C.P.A.S

HENROTTE Laurence

(Commune Passion)

Renuamont, 52 - 6680 SAINTE-ODE

GSM : 0498/94.01.41

Mail : laurence.henrotte@sainte-ode.be

Aide sociale, aides à domicile, aides énergétiques, initiative d'accueil, en charge au sein de Collège de l'enseignement, de la petite enfance, du plan de cohésion sociale et de la santé



Conseiller communal

MACOIR Johnny

(CAP 2030)

Rue d'Amberloup 54

6680 SAINTE-ODE (Lavacherie)

GSM : 0495/38.24.05

Mail : johnny.macoir@sainte-ode.be



Présidente du Conseil

DUPLICY Andréa

(Commune Passion)

Acul, 16

6680 SAINTE-ODE

GSM : 0474/31.57.94

Mail : andrea.duplicy@sainte-ode.be



Conseiller communal

TANGHE Joël (CAP 2030)

Rue des Vieilles Ecoles 70

6680 SAINTE-ODE (Tonny)

GSM : 0496/61.56.97

Mail : joel.tanghe@sainte-ode.be

VOTRE COMMUNE



SERVICE À LA LOUPE

Poursuivons le tour des différents services de la Commune de Sainte-Ode. Bonne lecture !

Dans la Commune de Sainte-Ode, un groupe de femmes (parce qu'actuellement aucun homme n'a encore rejoint l'équipe) exceptionnelles travaille dans l'ombre pour maintenir la propreté et l'hygiène des établissements scolaires, de la crèche, de l'administration, des locaux des accueils extrascolaires et des salles communales. Leur travail discret mais essentiel ne doit pas passer inaperçu. Cet article est dédié à ces techniciennes de surface qui méritent d'être célébrées pour leur contribution inestimable à la collectivité.

Dévouement et professionnalisme

Valérie, Marie-Thérèse, Sabrina, Stéphanie, Wanda, Francine, Éléonore, Mélissa, Françoise, Anne-Charlotte, Patricia, Sheila sont des professionnelles dévouées qui s'engagent quotidiennement à maintenir un environnement propre et sain pour les enfants et les citoyens. Leur travail méticuleux et leur souci du détail font toute la différence dans la qualité des espaces communs utilisés au quotidien.

Les gardiennes de l'hygiène

En tant que gardiennes de l'hygiène, ces femmes s'assurent

LES TECHNICIENNES DE SURFACE DE SAINTE-ODE

Des héroïnes du nettoyage qui rendent les espaces communs éclatant de propreté.



que les espaces partagés soient des lieux sûrs et propres pour tous. Elles veillent à ce que les surfaces soient désinfectées, les sols brillants, les toilettes impeccables et les espaces de restauration étincelants. Leur travail discret mais crucial garantit un environnement sain pour tous.

Un travail en coulisses

Bien que leur travail puisse passer inaperçu, les techniciennes de surface de Sainte-Ode jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement efficace des établissements communaux. Leur présence discrète garantit de profiter d'espaces propres et agréables sans le souci des

tâches ménagères.

Reconnaissance et gratitude

Il est important de reconnaître le travail souvent ingrat et les efforts des techniciennes de surface de Sainte-Ode. Leur engagement mérite d'être salué et leur travail respecté.

«Le travail des techniciennes de surface est comme de la magie invisible : elles transforment les espaces, les rendent propres et accueillants, sans jamais demander de reconnaissance. Leur dévouement silencieux est une preuve de leur grandeur.» -

Citation anonyme

ADMINISTRATION

FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE

ChasseOnWeb : un nouvel outil pour les usagers de la forêt

Le Ministre Willy Borsus a présenté un nouvel outil numérique à destination des forestiers, agriculteurs, citoyens, des chasseurs et des administrations, ChasseOnWeb, qui devrait aussi aider à mieux gérer les densités de gibier demain. Pour rappel, il y a en Wallonie environ 18.000 chasseurs exerçant sur 542.000 hectares de forêt et 700.000 hectares de plaines agricoles.

Grâce à l'ensemble des données récoltées (territoires de chasse, prélèvements, dates de battues, etc.), l'interface ChasseOnWeb sert d'outil de communication entre les forestiers, agriculteurs, randonneurs, vétérinaires, chasseurs... Ces derniers y encodent leurs dates de battues. Les autres usagers peuvent y vérifier si un territoire de chasse est fermé. Cette plateforme devrait permettre à tous les usagers des forêts de cohabiter sereinement, tout en faisant gagner un temps précieux aux chasseurs et à l'administration.

Notons toutefois que le site ne remplacera jamais un avertissement sur le terrain. Les affiches jaunes et rouges apposées à l'entrée d'une voirie publique qui annoncent une action de chasse doivent bien entendu toujours être placées et respectées, il en va de la sécurité de chacun.

L'outil est actuellement en phase transitoire pour laisser le temps à tous de s'y familiariser et d'y adhérer. À terme, les chasseurs auront l'obligation d'alimenter ChasseOnWeb avec les différentes informations afin de contribuer à la cohérence de la politique cynégétique mise en place et de communiquer vers les autres usagers.

Découvrez ce nouvel outil sur www.chasseonweb.be



VIE COMMUNALE

ADMINISTRATION

Votre administration vous informe

NOUVEAUX RÈGLEMENTS POUR LES SALLES COMMUNALES

Les salles de Tonny sont disponibles !

Le ROI et règlement redevance des salles communales ont été revus. Il est dorénavant possible de louer les salles dès le vendredi et pour les jours fériés.

Pour rappel, certaines occupations sont gratuites, notamment pour les activités d'association ou comité s'occupant d'enfants, de personnes âgées, du bien-être des personnes ou du renforcement des liens sociaux (sans recette).

L'utilisation des salles est aussi possible en semaine pour les réunions, ou activités de type éducatives, culturelles ou sportive, sans caractère festif.

!! Les salles de Tonny sont maintenant disponibles à la location !!

Plus d'infos :

• SALLES DE LAVACHERIE ET DE TILLET :

Séverine JACOB : 061-210.440

severine.jacob@sainte-ode.be

• SALLES DE TONNY :

Laure PONCELET :

0495/91.46.86 - 061/28.12.82

laure.poncelet@sainte-ode.be

LA COMMUNE DE SAINTE-ODE DEVIENT PROPRIÉTAIRE DU CENTRE LOGISTIQUE DE GÉRIMONT ET DES SILOS DE SEL DE COPON

Suite à la décision du Conseil communal du 26 septembre 2023, la Commune de Sainte-Ode a signé l'acte d'achat des deux biens anciennement propriété de la Province.

Le centre logistique de Gérimont servira de lieu de stockage. Les deux silos de sel de Copon étaient déjà utilisés par la Commune de Sainte-Ode. Cette utilisation se trouve pérennisée.

LE SERVICE HIVERNAL BIENTÔT DE SORTIE

Le service hivernal de la Commune de Sainte-Ode se mettra en place début novembre 2023 pour se terminer fin mars 2024, en fonction des besoins et des conditions météorologiques.

Pour rappel, les caractéristiques de notre commune, notamment l'étendue du territoire, le relief accidenté et la présence de l'Ourthe, font que les conditions peuvent varier d'un endroit à l'autre.

L'équipe d'intervention est composée de 4 chauffeurs assurant la fonction sous forme de gardes. Le service des travaux dispose d'un camion muni d'une épandeuse et d'une lame à neige, ainsi que de 2 tracteurs munis également d'une lame et d'un petit épandeur. Le sel est quant à lui stocké dans les silos verticaux situés à Copon.

Le service hivernal est réparti comme suit : un circuit camion pour les grands axes et un circuit tracteur au Nord et au Sud de la RN826. C'est en fonction des prévisions météo, parfois changeantes, que les traitements sont effectués (épandage préventif, épandage curatif, déneigement), ce qui rend la gestion du service hivernal assez complexe.

La Commune pourrait réaliser un épandage préventif à chaque fois que les températures sont négatives. Cependant, elle doit à la fois assurer un service de qualité pour la sécurité des usagers et préserver l'état des voiries en tenant compte de facteurs économiques et écologiques.

La Commune remercie déjà tous les acteurs qui contribuent au bon fonctionnement du service hivernal et vous invite à faire preuve de compréhension ; nos voiries sont généralement bien dégagées au vu de l'étendue de notre territoire.

Enfin, il est peut-être utile de rappeler qu'il est vivement conseillé d'équiper votre véhicule de pneus adaptés aux conditions climatiques.

Participez, vous aussi, au service hivernal

Chaque citoyen a des devoirs et des responsabilités face aux conditions hivernales. Le Règlement Général de Police prévoit en effet des « précautions et obligations à observer par temps de neige ou de gel », notamment :

- **Art. 43 :** Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants sur toute leur largeur pour les trottoirs de moins de 1,5 mètre de large et sur une largeur de minimum de 1,5 mètre pour les trottoirs plus larges.
- **Art. 44 :** Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées. En attendant leur enlèvement, le titulaire d'un droit réel ou personnel doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers aux endroits exposés.
- **Art. 45 :** Les obligations prévues aux articles précédents de cette section incombent :
 1. pour les immeubles à appartements multiples : aux concierges, syndics, présidents des conseils de gestion, personnes spécialement chargées de l'entretien quotidien des lieux, ou celles désignées par un règlement intérieur et, à défaut, solidairement à charge de tous les occupants ;
 2. pour les habitations particulières : à l'occupant ;
 3. pour les immeubles non affectés à l'habitation : aux concierges, portiers, gardiens, ou aux personnes chargées de l'entretien quotidien des lieux ;
 4. pour les immeubles non occupés ou les terrains non bâtis : à tout titulaire d'un droit réel sur l'immeuble.
- **Art. 46 :** Par temps de gel, il est interdit de déverser, de faire ou laisser couler de l'eau sur la voie publique.
- **Art. 47 :** Il est interdit à tout riverain de rejeter la neige, sur les parties déneigées de la chaussée telle que définie dans le code de la route.



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les enfants du Conseil Communal ont prêté serment devant Madame la présidente du conseil, Andréa Duplicy, le jeudi 9 novembre, lors du Conseil Communal « des grands. »

Félicitations à

Léa Hinck, Erin Ben Hamza, Tyméo Hennaux, Lucie Simon, Lilou Welvaert, Arthur Lecocq, Emma Pirotte, Youna Chair, Timea Pirotte, Noan Lhermitte et Fourneau Mathis.

Au programme de ce CCE 2024, un grand nombre de projets initiés l'an dernier par le CCE 2023.

Car en 2023, les enfants ont été invités à choisir un fil conducteur pour les deux prochaines années. Ils ont choisi à l'unanimité la préservation de la nature comme cheval de bataille.

Ils se sont alors mis au travail pour élaborer cinq fiches ayant pour objectif la préservation de la biodiversité qui ont été introduites auprès du guichet des pouvoirs locaux dans le cadre d'un appel à projets « Biodiversité » initié par Madame la Ministre Celine Tellier.

Cet appel à projets permet aux communes de travailler concrètement sur des actions ayant un impact réel sur la préservation de notre magnifique cadre de vie.

Le service Jeunesse remercie d'ailleurs la FRW (Fondation Rurale de Wallonie) et plus particulièrement, Séverine et Pierre-Emmanuel pour leur aide précieuse et leur bonne humeur communicative. Mais également, Ambroise Mouton et Thierry Petit, nos agents DNF pour leur accompagnement et leur envie de transmettre la passion de notre splendide nature.

L'année 2024 nous réserve de belles activités et de magnifiques rendez-vous !!



LES ASSISTANTS COMPOSTAGE DE NOTRE COMMUNE

Vous avez une question concernant le compostage ou le paillage à domicile ? Vous désirez composter à domicile mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous rencontrez quelques difficultés pour obtenir un bon compost ? Une mauvaise odeur ? Des nuisances ? Et que faire de mes déchets de jardin ?

Les assistants compostage sont là pour vous aider !

Des citoyens ont suivi une formation alliant théorie et pratique pour apprendre les gestes essentiels à la production d'un compost de qualité à domicile. Les compostières, l'outillage nécessaire et surtout les règles d'or du compostage et du paillage n'ont plus de secret pour eux. Leur objectif est maintenant de pouvoir partager leurs connaissances avec ceux qui en ont besoin. Réduire les déchets de cuisine en fabriquant son compost et réduire les déchets de jardin en les utilisant comme paillage présente de nombreux avantages économiques et écologiques.

Comment les joindre ?

C'est très simple, un coup de fil ou un mail pour leur soumettre votre situation et vos questions et ils vous conseilleront avec plaisir ! Une question plus complexe ? Pas de panique ! Ils sont 244 au total à avoir suivi la formation 2022 et 2023 sur la zone d'IDELUX Environnement. Le réseau des assistants compostage ainsi constitué sera un atout pour vous soutenir !

A Sainte-Ode, vous pouvez contacter les citoyens suivants :

- *Guillaume Leyder via mail : g.leyder@hotmail.com*
 - *Nicolas Dermine via tél : 0471/61.50.12*
 - *Margaux Janssens via mail : margaux.janssens@sainte-ode.be*
- Ou encore Laurent Raskin du service environnement au 0499/77.57.79 – laurent.raskin@sainte-ode.be*

En 2024, l'équipe des conseillers en Environnement proposera aux assistants en compostage déjà formés de nouveaux modules de formation et des temps d'échange pour renforcer leur engagement en faveur de la préservation de l'environnement.



FEUX D'ARTIFICES : NE GÂCHEZ PAS VOTRE FÊTE

A l'approche des fêtes de fin d'année, vous envisagez peut-être d'émerveiller vos convives en tirant un feu d'artifices. Malheureusement, l'imprudence cause chaque année de trop nombreux dégâts aux bâtiments et jardins, mais aussi des blessures aux manipulateurs et spectateurs de feux d'artifices (brûlures aux mains ou au visage, perte de vue ou d'audition, etc.). Agissez donc avec prudence afin de ne pas gâcher votre fête.

De quelles autorisations avez-vous besoin ?

Le Règlement Général de Police prévoit que l'usage de pétards et pièces d'artifice est interdit sur la voie publique, ainsi qu'en plein air et dans les lieux publics, sauf autorisation écrite du Bourgmestre. Cette interdiction n'est pas applicable la nuit des réveillons de Noël et de Nouvel An entre 22 heures et 02 heures.

Il prévoit également que les feux d'artifice ne peuvent être tirés à moins de 50 mètres des habitations, sauf dérogation écrite octroyée par le Bourgmestre, et des moyens d'extinction doivent se trouver à proximité du lieu de tir. Il est en outre prohibé de tirer des feux d'artifice par temps de grand vent (supérieur à 50km/h).

Quelles sont les consignes de sécurité ?

Idéalement, prévenez au préalable la Zone de Secours Luxembourg.

1. Vérifiez vos assurances : votre assurance incendie ou responsabilité civile peut-elle intervenir en cas d'incident ?
2. N'achetez pas n'importe où : achetez uniquement des feux d'artifices auprès de points de vente reconnus et spécialisés, évitez les achats en ligne ou les fabrications maison.

3. N'achetez pas n'importe quoi : seuls les « artifices de joie » (catégorie et marquage « CE » figurant sur l'emballage) sont autorisés à la vente aux particuliers et certaines restrictions au niveau de l'âge de l'acheteur sont parfois d'application.

4. Lisez bien les instructions : même si dans l'agitation vous pensez avant tout à faire la fête, prendre le temps de lire attentivement le mode d'emploi peut sauver des vies.

5. Choisissez le bon emplacement : choisissez un endroit dégagé, idéalement plat, à bonne distance des bâtiments et des voitures, tenez compte de la direction du vent et veillez à avoir un seau d'eau et un extincteur à proximité.

6. Assurez-vous de la stabilité : la base doit toujours être stable, par exemple une bouteille enfoncée dans le sol ou coincée fermement entre deux grosses pierres.

7. Gardez vos distances : n'utilisez pas d'allumette ou de briquet, mais une mèche ne provoquant pas de flamme et vous permettant de vous écarter de 5 à 6 mètres directement après l'allumage.

8. Protégez-vous : ne portez pas de vêtements en matière inflammable, comme le nylon, et prévoyez des lunettes de sécurité.

9. Nettoyez la zone de tir : éteignez les résidus incandescents et inspectez les retombées (toitures, clochers, granges, dépôt de foin) une demi-heure après le tir afin d'éliminer les risques de départ de feu.

10. En cas de problème
APPELEZ LE 112 !

Et le bien-être animal dans tout ça ?

Ne l'oublions pas, les détonations soudaines et violentes représentent une source de stress pour les animaux. Il n'est d'ailleurs pas rare de voir des animaux paniqués s'effrayer et se sauver, impliquant un danger pour eux et pour les éventuels usagers de voirie aux alentours.

Afin d'éviter tout incident, il est conseillé de garder les animaux de compagnie (pucés pour être plus facilement retrouvés en cas de fuite) à l'intérieur, rideaux et volets fermés, lumière et radio/télévision allumés, et de garder les animaux de pâture dans leur abri si possible.

Si vous êtes à l'initiative du feu d'artifices, n'oubliez pas d'informer vos voisins et les éleveurs dans les environs.





STOP AUX ARNAQUES !

« Ca y est vous avez gagné à la loterie ! », « Je suis à l'étranger et j'ai besoin d'aide », « Votre compte a temporairement été bloqué », ...

Les vols via le vol de données bancaires se multiplie impliquant parfois des pertes financières très conséquentes pour les victimes.

Soyez vigilants aux faux messages de banque, aux faux gains de jeux, aux demandes de confirmation de commande non passée, aux demandes de renvoi de carte bancaire par courrier,

Soyez aussi vigilants aux arnaqueurs se faisant passer pour une administration bien connue (la Commune, le SPF Finances, ...).

Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par téléphone, par mail, sms, ...

Renseignez-vous sur les différents types de fraudes sur le site Internet du SPF économie :

<https://economie.fgov.be/fr/themes/protection-des-consommateurs/arnaques-la-consommation/differentes-formes-darnaques>



GUICHET CITOYEN

VOS DOCUMENTS EN QUELQUES CLICS !

La Commune de Sainte-Ode met tout en œuvre pour améliorer le service aux citoyens, dans un contexte où la simplification administrative est au cœur des réflexions.

L'horaire du service population (accessible tous les jours de 9h00 à 12h30, le jeudi de 13h30 à 18h00 et le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00) vous assure notamment un accueil en fonction de votre horaire de travail ou de cours pour nos étudiants.

Afin de faciliter davantage vos démarches administratives, un « guichet citoyen » a été mis en ligne depuis quelques mois. Cette plateforme sécurisée, accessible 7/7J et 24/24H, peut vous éviter un déplacement à l'administration communale et vous permettre de centraliser toutes vos démarches citoyennes et suivre leur état d'avancement.

Il sera amené à évoluer en fonction de vos besoins et de la dématérialisation de certaines matières. Nos écoles communales et l'accueil temps libre sont déjà à la page puisque c'est via le « portail parents » que se font les inscriptions aux plaines de vacances ou aux repas scolaires.

Comment ça marche ?

1. Rendez-vous sur <https://sainteode.guichet-citoyen.be>.
2. Créez votre compte (gratuit et sécurisé) au moyen de votre carte d'identité.
3. Choisissez le document souhaité et complétez le formulaire.
4. Payez en ligne le cas échéant (certains documents sont payants).
5. Réceptionnez votre document par voie électronique ou par courrier (NB : certains documents sont à récupérer à l'administration communale).

Vos démarches en ligne

Pour rappel, différentes autres plateformes sont également consultables pour les documents non disponibles via le guichet citoyen :

• **JUST-ON-WEB**

Les citoyens belges peuvent désormais consulter et télécharger des extraits et des copies d'actes de l'état civil de manière totalement numérique via cette plateforme numérique.

• **MY BELGIUM**

Les différentes administrations fédérales ont regroupé sur ce site l'ensemble des démarches en ligne relevant de leurs compétences.

• **« Mon RN » :**

Consultation des informations personnelles, téléchargement de certificats (composition de ménage, de résidence principale, de nationalité belge, de vie, de cohabitation légale, etc), transmission d'un changement d'adresse ou des erreurs constatées, etc. Les copies ou extraits d'actes d'état civil établis après le 31/03/2019 seront désormais accessibles via ce même dossier, les actes établis avant cette date ne sont donc pas concernés et devront faire l'objet d'une demande auprès de l'administration communale.

• **« MyMinFin » :**

Remplissage de la déclaration (« Tax-On-Web »), consultation des documents du SPF Finances qui vous concernent, commande d'un extrait cadastral, etc.

• **« MyCareer » :**

Aperçu de votre carrière sous forme de ligne du temps.

• **« MyPension » :**

Aperçu pratique de vos pensions légales et complémentaires.

• **ABC DES DEMARCHES**

La Wallonie regroupe également sur ce portail l'ensemble des démarches relevant de ses compétences.



ADMINISTRATION

Votre administration vous informe

DU NOUVEAU POUR LA MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL COMMUNAL

Le règlement communal du 31 mai 2023 relativement à l'utilisation du matériel communal dans le cadre de manifestation a été adapté le 26 septembre 2023.

Dorénavant le matériel suivant peut être mis à disposition :

- Tables;
- Bancs;
- Barrières nadar;
- Lampe de chantier;
- Podium (scène);
- Gobelets réutilisables;
- Panneaux de signalisation;
- Chapelle électrique 3*380;
- Chapelle électrique 3*230 ;
- Autre matériel technique servant au raccordement électrique, raccordement eau ou à la sécurité;

Pour rappel, le matériel n'est mis à disposition que pour les associations dans le cadre de manifestation sur le territoire communal. Aucun prêt n'est possible à des personnes physiques ou morales pour les événements privés ou s'inscrivant dans un but de commerce.

Une caution de 50 euros est demandée et la présence d'un représentant de l'association est requise au dépôt.

Demande de réservation auprès du responsable du service travaux : Vincent WERNER • 0479/93.42.19
Vincent.werner@sainte-ode.be

Toutes les informations sur les conditions de mise à disposition sur le site Internet :
<https://www.sainte-ode.be/ma-commune/services-communaux/police-administrative-ev%C3%A8nements/>

LE RÈGLEMENT POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS DESTINÉS AU RECYPARC FAIT PEAU NEUVE

L'enlèvement des déchets destinés au Recyparc est organisé par un nouveau règlement du 26 septembre 2023.

La liste des déchets collectés a été actualisée. Les déchets à évacuer doivent répondre aux conditions suivantes :

- Un maximum de quatre sacs de 60 litres peut être évacué via le service d'enlèvement à domicile des déchets destinés au recyparc
- Les déchets doivent être triés et placés séparément (par type) dans des sacs transparents, des mannes, caisses ou autres receptacles similaires
- Les déchets doivent être placés en bordure de voirie et de manière à éviter une dispersion par le vent;
- Seuls les déchets repris au recyparc sont autorisés, à l'exception des encombrants et papiers/cartons.

Ne sont donc pas autorisés:

- Les déchets autorisés dans l'un des deux compartiments du duo-bacs;
- Les déchets autorisés dans les sacs PMC

Les déchets qui ne répondent pas aux conditions du présent articles ne sont pas enlevés. Dans ce cas un avis est déposé dans la boîte aux lettres de l'utilisateur.

Pour rappel, le service de ramassage des déchets est accessible aux personnes domiciliées sur le territoire de la Commune, et :

- a) âgé d'au moins de 65 ans et ne pas disposer d'un moyen de transport pour ce rendre au recyparc;
- b) être isolé (vivant seul et sans famille proche) et ne pas disposer d'un moyen de transport pour ce rendre au recyparc;
- c) être atteint d'une maladie chronique ou être en convalescence post-opératoire de longue durée, et dans l'incapacité physique de se rendre au recyparc;
- d) être handicapé avec une invalidité d'au moins 66%.

Les conditions d'accès au service sont vérifiées par le service social du CPAS, lequel réalise une enquête sociale et familiale. La procédure d'inscription est inchangée : Une demande doit être formulée auprès de l'administration communale. Une composition de ménage et, le cas échéant, une attestation médicale ou de reconnaissance de handicap, doit être jointe à la demande.

Redevance pour le service : 24 euros/an

Dates des ramassages : Les derniers jeudi du mois.

ATTENTION, ce service n'est pas à confondre avec le ramassage des encombrants ! Les encombrants sont collectés deux fois par an par l'Entrep'eau. Les dates 2024 ne sont pas encore fixées.

Plus d'information sur le ramassage des déchets à destination du Recyparc ou sur le ramassage des encombrants : <https://www.sainte-ode.be/ma-commune/services-communaux/immondices/>

Madame Margaux JANSSENS : 061/210.442 ou margaux.janssens@sainte-ode.be

BORNE DE RECHARGE DE RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

La borne de recharge communale située sur le parking de l'administration fonctionne depuis plusieurs semaines.

SON PLUS ? La borne est une borne FAST qui permet une recharge rapide.

SON PRIX ? 0,77 €/Kw/h.

UN NOUVEAU RESPONSABLE DES TRAVAUX À LA COMMUNE

La Commune de Sainte-Ode dispose d'un nouveau responsable du service travaux ! **Vincent WERNER** a intégré l'équipe communale ce 1er octobre 2023. Bienvenue à lui !

Contact : 0479/93.42.19
Vincent.werner@sainte-ode.be



ARMISTICE

Discours prononcé par Pierre PIRARD, Bourgmestre, lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice.

*Chers collègues élus communaux,
Messieurs les porte-drapeaux,
Mesdames et Messieurs les membres
de nos équipes éducatives,
Chers enfants du Conseil communal
et des écoles,
Mesdames, Messieurs,
Chères amies, chers amis,*

Revoici donc le moment de commémorer avec vous la fin de la grande guerre. C'est toujours un moment important car je suis convaincu que le devoir de mémoire renforce notre cohésion sociale en faisant lien avec nos aînés.

Au-delà des différences de chacun, votre participation ici revêt dans le contexte actuel, une portée encore plus grande qu'à l'habitude. Elle témoigne de votre engagement citoyen et de votre attachement aux valeurs démocratiques de notre pays.

L'histoire nous enseigne combien l'exercice de la démocratie ne va jamais de soi. Il exige une ouverture aux autres et la recherche d'équilibres qui favorisent le débat. Malheureusement, force est de constater que nous sommes loin du compte quand il s'agit d'évaluer ces impératifs.

Il suffit de se pencher sur l'actualité dramatique à laquelle nous sommes actuellement confrontés pour constater combien la paix ne s'inscrit jamais comme un acquis définitif. Pour la mériter, nous devons quotidiennement nous atteler à travailler, au-delà des commémorations, aux moyens de faire prendre conscience aux jeunes générations, de l'urgence qu'il y a aujourd'hui à s'investir dans la protection de nos valeurs, de notre culture, de nos institutions et de nos familles.

Si nous devons l'existence de l'Europe aux combattants des deux guerres et aux martyrs de la Résistance, c'est à nous, citoyens d'aujourd'hui, de tout mettre en œuvre afin de prolonger cette magnifique construction européenne imaginée aussi pour nous préserver des forces totalitaires.

Il nous appartient de le faire en privilégiant la justice, la tolérance et le respect de l'autre.

C'est armé de ces valeurs fondamentales qu'il faut continuer à nous engager, sachant que sur ce terrain-là, l'armistice n'est toujours pas signé.

Nul besoin de rappeler que depuis février 2022 et plus récemment depuis le 7 octobre dernier, deux séismes géopolitiques dans notre proche environnement ont brutalement mis à mal le fragile ordre mondial dans lequel nous vivons. Nos sociétés occidentales démocratiques sont aujourd'hui encore une fois clairement menacées par des Etats, des organisations terroristes, qui s'appuient sur des idéologies politiques ou religieuses qui ne se contentent plus de manifester leur hostilité à notre égard, mais passent de plus en plus ouvertement à l'action.

La guerre en Ukraine, l'attaque barbare qu'a subie Israël suivie de sa riposte démesurée eu égard aux milliers de victimes innocentes qu'elle provoque, ont démontré de manière claire le gouffre béant qui existe aujourd'hui entre les peuples et entre les cultures. Les changements flagrants de paradigmes qui se sont succédé et qui se succèdent dans notre proche environnement, à un rythme inhabituellement soutenu au niveau géopolitique, sont profondément inquiétants.

Ces comportements mettent à mal tout ce dont nous avons hérité du courage de nos aînés qui se sont battus pour nous offrir un pays libre qui s'est ensuite très vite uni aux autres nations mais aussi, ne l'oublions pas, à l'Allemagne elle-même, pour assurer une paix durable en Europe.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis majeurs qui menacent la paix et la stabilité dans le monde. Ces défis incluent les poussées autoritaristes, les conflits armés, les crises humanitaires, les changements climatiques ou encore les inégalités croissantes entre riches et pauvres.

Vous l'avez compris, plus que jamais notre engagement s'avère nécessaire, plus que jamais nos convictions doivent être largement connues et diffusées. Au même titre que les combattants des deux guerres et que nos militaires déployés sur le théâtre des opérations de maintien de la paix, il nous revient de sans cesse lutter pour nos libertés, pour la démocratie et les droits humains.

C'est reconnaissant envers nos héros des deux guerres mais aussi confiant dans le futur et dans la force qui pousse notre jeunesse à réinventer le monde que je vous invite à formuler ensemble le vœu que les générations de ce siècle sachent renouer avec la paix et la fraternité, en se montrant conscientes des enjeux qui se posent à l'humanité tout entière.

Comme je le dis maintenant à chaque commémoration, gloire à nos anciens mais aussi, confiance en nos jeunes !

Merci à nos porte-drapeaux pour leur engagement sans faille. Merci aussi à notre harmonie dont le chef a si brillamment assuré en solo l'accompagnement musical de ce jour. Merci encore à nos enseignants et plus particulièrement à Jean-François Lhermitte, qui ont favorisé la participation active des enfants de nos écoles. Enfin, merci à chacune et à chacun d'entre vous qui avez délibérément choisi de nous rejoindre pour entretenir la flamme du souvenir chargée d'éclairer notre mémoire mais aussi d'entretenir vie et espérance.

Merci pour votre bonne attention et excellent W-E à toutes et à tous !



VIE COMMUNALE

NOCES DE DIAMANT ET D'OR 2023

Discours prononcé par Pierre PIRARD, Bourgmestre, lors de la cérémonie des Noces de Diamant et d'Or 2023.

Chers jubilaires, Chers familles et amis, Chers Collègues,

Bienvenue à toutes et à tous pour ce moment important que nous prenons plaisir à fêter chaque année, celui de l'hommage à celles et ceux qui célèbrent une longévité de vie, une longévité de couple mais aussi l'éclosion de la famille qui en est l'aboutissement.

C'est pour moi un plaisir de saluer l'importance du rôle de ces couples dans la cohésion de notre vie sociale. Vous représentez, chers jubilaires, par votre exemple de longévité unie, la ligne qui trace un chemin, certainement pas toujours paisible et lisse, quelquefois escarpé ou difficile, mais dont l'orientation ultime vous a menés jusqu'à nous, comme un modèle paisible et apaisant.

Vous savoir et vous voir là, avec vos 60 ou 50 ans de mariage et de vie commune, a quelque chose de rassurant. Car dans notre monde agité, en déficit de repères, le calme, l'expérience, l'analyse et le conseil revêtent une valeur inestimable sur laquelle vos enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants ont la chance de pouvoir compter. Ce constat s'apparente à une richesse inestimable dès lors qu'elle permet de garder un équilibre et de trouver des solutions teintées de clairvoyance et d'à-propos.

A votre époque, chers jubilaires, cela passait nécessairement par le mariage, l'union libre, la cohabitation légale, le « Pacsage » n'étaient pas encore une réalité sociologique et le divorce était l'exception. Les serments échangés l'étaient pour la vie.

Aujourd'hui, quand on s'interroge sur l'éclatement de tant de couples, parfois très vite d'ailleurs, quand on demande aux mariés jubilaires le secret de la longévité de leur amour, souvent les réponses parlent de patience, d'acceptation de la différence, d'effort de compréhension, de tendresse, d'un rythme de vie moins stressant peut-être, moins superficiel dans certains de ses aspects certainement, moins décloisonné aussi. Chacun était à sa place dans une société organisée selon des règles plus strictes que celles qui prévalent actuellement. Aujourd'hui, chacun a en effet tendance à fixer son cadre normatif en oubliant souvent que la vie en communauté passe obligatoirement par le partage d'un cadre commun.

Mais peu importe la recette, aujourd'hui réjouissons-nous puisque nous avons le plaisir de mettre à l'honneur trois couples qui fêtent leurs noces de diamant soit 60 ans de mariage et deux couples qui célèbrent leurs 50 ans de mariage soit leurs noces d'or.

Pour les couples qui fêtent leurs noces de diamant, cela signifie qu'ils se sont unis en 1963, l'année de l'assassinat du Président John F. Kennedy, de la fermeture de la célèbre prison d'Alcatraz dans la baie de San Francisco, de l'avènement du pape Paul VI à la suite du décès de Jean XXIII, de la division de la Belgique en quatre Régions ou encore du début des aventures de Thierry La Fronde à la télévision...



*Chronologiquement, le couple qui ouvre le ban est le couple que forme **Jean Frenoix et Renelde Geuzaine**. Ils se sont en effet unis le 7 juin 1963. Jean est originaire de Fosset alors que Renelde provient de Rechrival. Tous deux ont été très tôt confrontés aux horreurs de la guerre puisque la maison de la famille de Jean a été détruite par une bombe alors qu'il avait un an et que Renelde et sa famille ont, par exemple, dû être transportés dans un tank pour être mis à l'abri du côté de Vaux-Sur-Sûre.*

Jean et Renelde se sont rencontrés le jour de la Noël 1960 à l'occasion d'un bal organisé chez Grandjean à Amberloup. Elle avait 17 ans et lui qui revenait de son service militaire chez les Chasseurs Ardennais en avait 22. Leur vie professionnelle débutera dans la ferme familiale des parents de Jean avant que qu'il ne soit engagé comme chauffeur routier international au GDL.

Ils cultivent tous les deux une vraie passion pour la bonne chair. Pour Jean qui a toujours rêvé de devenir boucher, cela se traduit par la fabrication de délicieux pâtés, jambons ou autres têtes pressées alors que les talents culinaires de Renelde ont depuis bien longtemps percolés bien au-delà des limites d'Amberloup... Et pour être un visiteur occasionnel de cette véritable table de terroir, je ne peux que vous confirmer ses talents de cuisinière et de pâtissière qui n'ont d'égal que le plaisir que lui procure le partage de ses fines réalisations !

Jean et Renelde ont eu deux fils qui leur ont eux-mêmes donnés 2 petites-filles et 3 arrière-petits-fils qu'ils prennent plaisir à gâter...

Félicitations à tous les deux pour votre jubilé de diamant !



*Toujours en cette année 1963 mais quelques mois plus tard, le 28 septembre, ce sont deux unions qui se matérialisent... Nous avons donc dû faire appel à l'ordre alphabétique pour déterminer l'ordre de mise à l'honneur. C'est ainsi que c'est par le couple formé par **Alfred Paulus et Nicole Jardon** que nous allons débiter.*

Nicole est originaire de Chisogne alors qu'Alfred provient de Nimbermont. Ils ont commencé leur vie commune en louant une maison à Nimbermont avant de déménager à Sprimont en 1965. Pour eux, la mobylette n'a plus aucun secret puisque peu importe la météo, au grand dam de sa maman, Alfred allait voir ou transportait sa dulcinée et plus tard ses enfants,

sur son deux-roues. Tellement rompue à ce mode de transport, Nicole n'a pas hésité à l'utiliser elle-même pour aller rendre visite à Alfred hospitalisé à Bastogne pour une jambe cassée. Après tous ces périples motocyclistes, ils acquerront leur première voiture en 1971.

Alfred a travaillé durant 35 ans pour l'entrepreneur Calay de Lavacherie avant de terminer sa carrière chez Engema où l'entreprise était tellement contente de son travail qu'elle a insisté pour qu'il preste jusqu'à ses 58 ans. De son côté, Nicole a toujours pris soin de leur petite exploitation agricole tout en se consacrant à l'éducation de leurs deux enfants, Annick et Pascal. Ceux-ci leur ont donné 3 petites-filles et 3 arrière-petits-enfants.

Enfin, pour l'anecdote, sachez qu'Alfred attribue sa longévité à la consommation de son petit pastis quotidien tout en précisant bien qu'il ne le consomme jamais avant de conduire... Nicole et Alfred apprécient les voyages et comptent bien assouvir cette passion tant qu'ils le pourront.

Félicitations à vous deux pour vos noces de diamant !



Nous sommes toujours bien en 1963 et toujours le 28 septembre. Ce sont alors **Gilbert Petit et Marie Ney** qui s'unissent. Gilbert travaillera dix ans chez l'entrepreneur Calay à Lavacherie avant d'entrer à la Poste sous le statut d'homme de lettres, comme il aime le préciser, puisqu'il exerçait le métier de facteur. C'est ainsi qu'il est devenu une figure connue et appréciée au sein de son village de Lavacherie même si parfois, le lundi matin, l'humeur n'était pas au top... Vous pouviez alors tout de suite en déduire que le Standard avait contre-performé le W-E car, vous devez savoir que Gilbert est un fanatique des rouches ! De son côté, Marie s'est consacrée à l'éducation de leurs enfants et puis, plus tard, à celle de leurs petits-enfants.

Aujourd'hui Gilbert cultive un beau potager et Marie en assure la conservation de la récolte. Mais à côté de cela, peu importe la météo, il partage ensemble le besoin quotidien de se promener dans notre belle commune.

Félicitations à tous les deux pour ces noces de Diamant !



Dix ans plus tard s'en vient l'année 1973. Cette année-là, le 1er janvier était un lundi, une bonne façon de la commencer... Mais quand on lit l'histoire de 1973, il est atterrant de voir à quel point le monde reste toujours dans l'immaturité des conflits, des guerres, à l'époque celle du Vietnam même si elle se terminera cette année-là, déjà le conflit israélo-palestinien, des coups d'Etat comme au Chili, etc...

Bref une série de choses qui enlèvent l'envie d'en parler pour se concentrer sur l'essentiel : l'amour des couples toujours là et en paix aujourd'hui car 1973 c'est avant tout l'année au cours de laquelle vont se marier nos jubilaires en Or.

Au printemps, plus précisément le 29 mars 1973, ce sont **André Tabar et Maria Defoy** qui se disent oui. Maria est originaire de Houmont et est issue d'une fratrie de 4 filles alors qu'André est originaire de Wardin et est l'aîné d'une fratrie de pas moins de 11 enfants.

C'est tout naturellement qu'ils se rencontrent dès lors qu'ils fréquentent le même lieu de travail, à savoir la boucherie Guy Georges à Sibret. Mais c'est grâce à la mission d'entremetteuse d'une connaissance commune qu'ils se sont retrouvés au bal... Dès leur union, ils se fixeront à Houmont et si Maria a continué à travailler à la boucherie à Sibret tout en s'occupant de leur exploitation agricole, André est allé faire carrière vers des cieux plus rémunérateurs en terminant son parcours comme brigadier chez Tarket au Grand-Duché.

André est un grand passionné de chasse qu'il pratique depuis 50 ans mais aussi de pêche. Et puisque tant Maria qu'André sont aussi passionnés de voyages, ils peuvent associer leurs passions. Cela a donc tout naturellement orienté les destinations notamment vers l'Ecosse, la Suède, la Norvège ou encore l'Espagne...

Ce qui ne gâche rien c'est que certaines de ces destinations sont terres de Whisky, ce qui ne semble à priori pas contrarier André... particulièrement quand un producteur écossais détenant 2000 moutons et une vingtaine de vaches découvre son expertise de boucher au détour d'une conversation... Nul doute que l'après découpe aura été arrosée !

Félicitations à tous les deux pour vos noces d'Or !



Enfin, c'est la veille de la fête nationale, le 20 juillet 1973 que **Jean-Paul Clément et Béatrice Lefèvre** ont décidé d'unir leurs destinées. Jean-Paul est originaire de Sprimont. Il est le fils du tenancier du petit magasin qui déménagera plus tard là où se situent aujourd'hui les pompes funèbres Grandjean. Son père effectuait alors les livraisons au volant d'une camionnette Bedford verte. De son côté, Béatrice est originaire de Roumont qui faisait alors partie de la commune de Flamierge.

Jean-Paul et Béatrice se sont rencontrés au bal à Vaux-lez-Rosières. Béatrice y était accompagnée de sa maman alors que Jean-Paul s'y était rendu au volant de sa Simca 1000. Celle-ci lui sera bien utile par la suite dès lors qu'il se rendra tous les dimanches à la messe en l'église de Roumont afin de pouvoir converser quelques minutes avec son élue dès la sortie de l'office...

Jean-Paul a d'abord travaillé en tant que représentant pour les cafés « Chat Noir » avant, à la suite d'une restructuration, de terminer sa carrière en tant que responsable et conseiller vins au Delhaize de Recogne. De son côté, Béatrice a eu la chance et le plaisir d'accomplir le plus beau métier du monde, même s'il n'est pas souvent reconnu à sa juste valeur, en élevant leurs enfants et en tenant la maison et en soignant leur jardin.

De leur union sont nés Fabrice et Virginie qui leur ont donné 4 petits-enfants.

Félicitations à tous les deux pour ces noces d'Or.



Voilà chers jubilaires, le petit hommage que nous voulions vous rendre aujourd'hui. Les années ont filé et vous êtes toujours là, ensemble, comme promis il y a 50 ou 60 ans. Vous vous tenez le bras, vous avez traversé les écueils, les ennuis, tout ne va pas toujours aussi bien qu'on le dit mais la vie est plus simple quand à deux on partage les pièges qu'elle vous met sous les pieds à tout âge. Il y a eu des sourires et il y a eu des charmes, il y a eu des soupirs et il y a sans doute eu des larmes... Il y a eu des retards, il y a eu l'une ou l'autre ivresse, il y a eu des regards, il y a eu la tendresse. Les années ont passé, les cheveux ont quelque peu blanchis, vous avez sans doute de temps en temps mal ci ou là, le pas s'est ralenti, mais on sait dans vos cœurs, que grâce à tous ces jours, passés à être deux, il vous reste l'amour.

C'est cette persistance, tout au long de la vie qui vous vaut d'être ici, avec votre famille et vos amis. Nous avons tous à cœur de vous féliciter pour ces années d'amour, et de vous souhaiter que la vie vous préserve unis longtemps encore car à deux, cela est sûr, on est vraiment plus forts !

Enfin, avant de passer au verre dde circonstance, je voudrais remercier notre Echevin, Jean-Pol Misson, notre employée Séverine Jacob ainsi que notre harmonie qui ont tout mis en œuvre pour que cette petite fête soit une vraie réussite !

Bonne fête à vous et à vos familles !

VIE COMMUNALE

CONCOURS PHOTO

PREMIER CONCOURS PHOTO DU CONSEIL CONSULTATIF CULTUREL

Ce vendredi 20 octobre avait lieu le premier vernissage du concours photo du Conseil consultatif culturel.

Plus d'une vingtaine de photographies ont été exposées à la salle de l'Ancienne Ecole à Lavacherie sur le thème « Un autre regard sur Sainte-Ode ».

En plus du vernissage, le CCC a récompensé les gagnants du concours. Dix personnes sont reparties avec un prix et leur photo imprimée.

Trois gagnants ont été choisis pour chaque catégorie et un par le public via un vote sur Facebook.

Le CCC remercie l'ensemble des participants au concours et les personnes présentes lors de son vernissage et son exposition.

Le Conseil consultatif culturel se réunit bientôt pour organiser l'année 2024.

DANS LA CATÉGORIE « 6-12 ANS »

LE PRIX N°1



est remporté **Elisa THOMASSET** avec sa photo « Sainte-Ode respire l'air de la nature ».

LE PRIX N°2



est remporté **Youna CHAIR** avec sa photo : « Les jeunes d'aujourd'hui deviendront les adultes de demain ».

LE PRIX N°3



est remporté **Norah WELVAERT** avec sa photo : « L'école, c'est un bel endroit ».

DANS LA CATÉGORIE « 12-18 ANS »

LE PRIX N°1



est remporté **Lyna NOTARNICOLA** avec sa photo : « Home Sweet Home ». Lyna a également remporté le prix du public suite à plus de 400 likes sur Facebook.

LE PRIX N°2



est remporté **Aloyse JACQUEMIN** avec sa photo : « Les toutous en vadrouille ».

LE PRIX N°3



est remporté **Elyne KNOTT** avec sa photo : « Les bois et les champs où il y a des animaux ».

DANS LA CATÉGORIE « + 18 ANS »

LE PRIX N°1



est remporté **Virginie PINSON** avec sa photo : « Balade d'Orti ».

LE PRIX N°2



est remporté **Isabelle GEORGES** avec sa photo : « A tout point de vue ».

LE PRIX N°3



est remporté **Francine RENARD** avec sa photo : « Couché de soleil sur Milliomont ».



MAISON DES JEUNES CRAB

GARDEN PARTY

Fin septembre, dans le cadre des Journées « Passe à la maison » organisées par les Maison de jeunes de la FWB, le CRAB proposait aux jeunes une Garden Party. Au programme de cet événement : structures gonflables, jeux en bois, venue de jeune « DJ Pops », animations et goodies, etc.



Une belle journée ensoleillée partagée avec les jeunes !

SÉJOUR À LA MER



Début octobre, le temps d'un WE, grâce au soutien de la FWB, l'Abbaye d'Orval et le Monastère d'Hurtebise, 6 jeunes de 15 à 17 ans et 8 résidents de la Maison de Repos « Domaine de l'Ambra » sont partis à la découverte de la Côte Belge.



Au programme : balades sur la digue, cuistax, petites emplettes, jeux, repas partagés sans oublier les apéros bien mérités.



MJ CRAB Asbl

Vanessa et Virginie
MJ CRAB Asbl
Rue de Le Jardin 5B
6680 SAINTE-ODE
0496/54.76.62 • crab@skynet.be
www.mjcrab.be



Voici le ressenti de jeunes et de séniors

« Cela m'a vraiment plu d'être plongé dans le quotidien d'une personne âgée et des accompagnatrices ; je suis admirative de l'énorme patience des personnes qui encadrent les séniors (infirmière, aide soignante, éducatrice,...). »

« Ce séjour amène beaucoup de réflexions sur le fait de vieillir et l'importance d'être bien accompagné, d'avoir la chance de pouvoir continuer à faire de telles activités, de « bien finir sa vie » tout en continuant à profiter de chaque petit moment (notamment la petite bière le long de la plage) ».

« C'est toujours gai de partir en voyage, encore plus avec les jeunes ; c'était très agréable. J'ai vraiment adoré profiter du cuistax avec les filles. L'hôtel était très bien, c'était beau et bon au restaurant. »

« Poussées par les jeunes, on partageait les voiturettes avec les compagnons pour aller à la plage. On a passé un bon moment sur la digue. J'ai été agréablement étonnée par les jeunes qui étaient vraiment attentives à nous, »

« J'ai adoré les apéros avec les jeunes ; elles étaient gentilles, on se sentait moins seuls. »

Une belle expérience riche en rencontres, en partages, en découvertes, en amusement, en solidarité et en humanité laissant de précieux souvenirs aux différentes générations.

VIE COMMUNALE

ÉCOLES COMMUNALES

ÉCOLE DE TILLET

ANIMATION « TOUT ÇA DANS UN OBJET »

Le jeudi 28 septembre, les enfants de 4^{ème} et 6^{ème} primaires de l'école de Tillet ont eu la chance de vivre une animation scientifique « Tout ça dans un objet ». Lors de cette animation, les enfants ont pu parcourir le monde afin de produire un GSM. Ils se sont rendus au Chili pour extraire du cuivre, en Arabie Saoudite pour puiser du pétrole, à Taiwan pour fabriquer la carte-mère, etc. Une fois tous les composants récoltés, ils ont pu se rendre à l'usine d'assemblage en Chine afin de produire leur GSM.

Enrichis par cette expérience, ils ont discuté des différents obstacles rencontrés :

- **La pollution des nombreux transports ;**
- **Les conditions de travail difficiles dans les mines d'extraction des ressources ;**
- **La raréfaction des matières premières.**

Ensuite, grâce à un jeu de dés, ils ont découvert les nombreuses possibilités de seconde vie de nos GSM usagés (recyclage, réparation, réutilisation, etc.) et réfléchi à l'organisation d'une collecte de GSM usagés au sein de leur école.

Une activité riche d'échanges et d'apprentissages.



AGRIPÉDI@ ON THE ROAD

Ce 10 octobre, les élèves de l'école de Tillet, ont participé à des activités sur le thème de l'agriculture dans le bus de la province de Luxembourg. Ils ont pu :

- **Découvrir les céréales.**
- **Fabriquer du pain.**
- **Découvrir l'origine de nos vêtements et des différents tissus.**
- **Découvrir le cycle de la laine.**

Les enfants ont pu découvrir la théorie et la mettre en pratique. Une autre façon de découvrir les sciences.



ÉCOLES DE SAINTE-ODE

JOURNÉE EUROPÉENNE DES LANGUES 26 SEPTEMBRE

Le 26 septembre, les écoles de la commune ont participé à la Journée européenne des langues. Chaque année, le 26 septembre, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne collaborent pour créer cette journée célébrée dans toute l'Europe. Afin de découvrir la diversité linguistique, les élèves de la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire se sont réunis sur le terrain de foot à Amberloup afin de danser sur une chanson en néerlandais intitulée « Reis mee ! ». En plus de la chorégraphie, les chants des enfants ont également résonné au rythme de la musique.

Pour les plus petits restés à l'école, un éveil aux langues a été pratiqué : découverte du mot « bonjour » dans différentes langues, découverte des langues des pays voisins, danse sur la chanson « Reis mee ! », etc. Une journée riche en apprentissage linguistique pour l'ensemble des enfants scolarisés dans la commune.



APEET – FÊTE D'HALLOWEEN

Ce samedi 21 octobre, l'association de parents de l'école de Tillet, en collaboration avec les enseignants de l'école, a organisé leur nuit d'Halloween.

De nombreux monstres, sorcières, fantômes et autres terreurs ont déambulé dans les rues du village de Tillet. Une soirée remplie de sourires, de bonne humeur et de bonbons. L'association de parents remercie les enfants, parents, enseignants et villageois de Tillet pour leur accueil.





ÉCOLE DE LAVACHERIE

DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE POUR LES MATERNELLES DE LAVACHERIE

Une animation musicale a été organisée pour les enfants de maternelle de l'école de Lavacherie le vendredi 29 septembre après-midi. Un professeur de musique est venu leur apprendre le rythme à travers des jeux sur le TBI. De plus, plusieurs rondes et danses ont été apprises.



DÉCOUVERTE DES ANIMAUX DE LA NUIT POUR LES MATERNELLES DE LAVACHERIE

Le vendredi 29 septembre, Thierry Petit, garde forestier au département de la Nature et des Forêts (DNF), est venu présenter les animaux nocturnes aux élèves de maternelles de l'école de Lavacherie. Les enfants ont pu découvrir et observer la chauve-souris, la chouette et le hibou. Les enfants rentrent chez eux émerveillés par cette découverte.



ARMISTICE



Cette année, les équipes éducatives de nos écoles ont choisi de sensibiliser plus particulièrement leurs élèves aux commémorations du 11 novembre, jour de la fête de l'Armistice.

C'est ainsi que les lundi et mardi 6-7 novembre, ils se sont rendus aux différents monuments aux morts de notre commune pour un moment de réflexion et de recueillement.

Après une première écoute de la Brabançonne, la place était laissée à quelques élèves pour la lecture de documents tout à la fois historiques et philosophiques. La chanson « Une colombe » de Jeanne Cherhal et celle des Kids United « On écrit sur les murs » ont émaillé ces rassemblements.

Monsieur Devigne, porte-drapeau et féru d'histoire, leur a permis de mieux percevoir la réalité des deux conflits mondiaux et la reconnaissance que nous devons tous manifester envers ceux et celles qui, tant civils que militaires, ont vécu ces pénibles moments. Certain(e)s ayant même payé de leur vie pour notre paix.

Ensuite, c'est en présence de Madame Henrotte, échevine de l'enseignement communal de Sainte-Ode, que ces lieux de mémoire furent fleuris par un enfant accompagné des directeurs de nos établissements.

Une minute de silence très bien respectée par chacune et chacun, quelques remerciements et une seconde diffusion de notre hymne national ont clôturé ces visites.

Auparavant, un travail de réflexion sur le thème de la « Paix », sujet malheureusement au cœur de l'actualité, avait été élaboré en classe et divers projets avaient été menés, tant en maternelle qu'en primaire. Résultat : des créations originales qui furent dévoilées lors de l'exposition qui s'est tenue en l'église de Lavacherie, dans le cadre de la célébration officielle du 11 novembre.

Que soient ici remerciées toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce projet citoyen.

« Nous plantons les graines de paix, maintenant et pour le futur. » (Wangari Muta Maathai)



VIE COMMUNALE

ÉCOLES COMMUNALES

ÉCOLE DE SPRIMONT

ÉCOLE DU DEHORS

Les élèves de l'école de Sprimont pratiquent également l'école de dehors. Ici les élèves de 3 et 4ème primaires ont profité de la nature pour pratiquer la symétrie orthogonale avec des éléments naturels.



LES PETITS JARDINIERS DE L'ÉCOLE DE SPRIMONT

Les maternelles de l'école de Sprimont s'en donnent à cœur joie de découvrir les plantes et les légumes au fil des saisons.

Ils ont créé leur propre jardin dans l'école et s'en occupent toutes les semaines. Une fois les légumes mûrs, ils s'attèlent au travail afin de créer une délicieuse soupe qu'ils partageront avec l'ensemble de l'école.

Le jeudi 12 octobre, ils se sont rendus au Marais d'Orti à Amberloup afin d'y découvrir de nouveaux légumes, autres que ceux de leur potager. Ils sont revenus avec un panier rempli de légumes à faire découvrir aux autres élèves.

Ils ont également organisé, le vendredi 24 novembre, leur traditionnel « souper-potager ». Une occasion de partager leur potager et leur soupe aux légumes du jardin aux personnes extérieures à l'école.



ENSEMBLE DES ÉCOLES

EN SPORT AUSSI... UNE ARDEUR D'AVANCE POUR LES 5^e ET 6^e ANNÉES !

Ces 16 et 20 octobre, les élèves de 5^e et 6^e années des écoles de Sainte-Ode ont participé à l'activité « En sport aussi une ardeur d'avance ».

Cette année, celle-ci se déroulait à Libramont et se présentait sous une nouvelle formule. Les 6^{èmes} années ont participé à une évaluation sur base de 6 tests :

- Sauts en longueur et en hauteur sans élan ;
- Test du Cooper (course de 12 minutes) ;
- Test de souplesses ;
- Lancer du médecine bal (2kg pour les garçons, 1kg pour les filles) ;
- Abdominaux pendant une minute ;
- Sprints de 20m et 4x5m.



Pendant ce temps-là, les 5^{èmes} ont participé à quelques ateliers :

- Karaté ;
- Run & bike ;
- Danse.

L'après-midi, l'ensemble des enfants était rassemblé pour réaliser de nouveaux ateliers (gymnastique et escalade) et assister à des animations sur les dépendances et le bien-être, sur le sommeil et sur l'alimentation et la publicité.





A L'ÉCOLE AVEC P'TIT LOUP

Les petits élèves de l'école de Rechrival ont accueilli un nouvel ami pour l'année scolaire 2023-2024. P'tit Loup est venu s'asseoir sur les bancs de l'école.

Chaque jour est synonyme de nouvelles aventures avec P'tit Loup. D'abord, ils explorent la forêt tous les jeudis avec P'tit Loup. Ils ont pu observer des grenouilles, dessiner un lapin avec des éléments de la forêt (feuilles, bois, charbon) et tout simplement découvrir la nature qui nous entoure.

Ensuite, P'tit Loup nous fait découvrir l'automne. Avec lui, nous avons cueilli des pommes aux alentours de l'école et préparé de délicieuses crêpes pour notre collation. Nous avons également réalisé une sorcière d'Halloween avec des éléments trouvés lors de notre randonnée.

P'tit Loup a également emmené toute l'école dans la commune de Bertogne où une balade lui est dédiée. Nous avons pu en apprendre un peu plus sur lui à travers 11 histoires racontées par les écoles de la commune de Bertogne.

Pour finir, P'tit Loup revient chez nous chacun à notre tour. Nous lui faisons découvrir notre quotidien à la maison. A notre retour à l'école, avec P'tit Loup, nous expliquons à nos copains tout ce qu'on a fait.

P'tit Loup nous réserve encore de nombreuses surprises jusqu'à la fin de l'année scolaire !



ÉCOLE DE RECHRIVAL

A RECHRIVAL, ON APPREND AUTREMENT !



En plus des apprentissages en classes, un jour par semaine, l'ensemble des élèves de l'école de Rechrival rejoint la forêt de Lanneuille-au-bois afin d'y pratiquer « L'école du dehors ».

L'école du dehors permet d'enrichir les apprentissages, de motiver les enfants et de vivre des moments inoubliables avec la classe.

Depuis la rentrée scolaire, de nombreuses compétences ont été abordées dans les bois. Les enfants ont pu apprendre la notion de paysage. En plus du vocabulaire, les enfants ont directement observé et dessiné un paysage.

Les sorties en forêt permettent aux enfants d'en apprendre davantage sur celle-ci et ses nombreuses espèces d'arbres. Ils ont pu découvrir les différentes essences présentes dans nos Ardennes mais également découvrir comment connaître l'âge d'un arbre.

L'école de Rechrival n'est pas seulement forte grâce à son école du dehors mais également grâce à sa petite taille.



Elle prône l'entraide entre les enfants et favorise le partage des connaissances et des qualités de chacun à travers des activités variées.

La vie à l'école de Rechrival est belle !

HALLOWEEN

Sorcières, fantômes et autres petits monstres se sont baladés dans Rechrival et ses villages voisins

Ce samedi 28 octobre, l'association de parents de l'école de Rechrival organisait sa marche d'Halloween.

A partir de 14h30, sorcières, fantômes et autres petits monstres ont affronté le mauvais temps pour arpenter Rechrival et ses villages voisins. De nombreuses maisons ont accueillis les petites terreurs avec des bonbons et autres friandises. De retour à l'école, les enfants ont pu déguster un bon gouter offert par l'association de parents.

Un tirage au sort a eu lieu entre les enfants afin de remporter une ICE-WATCH.



VIE COMMUNALE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

COMMERCE ÉQUITABLE

Animation sur le commerce équitable pour les élèves de 4, 5 et 6ème primaires des écoles de Sainte-Ode



Durant le mois d'octobre, les élèves de 4, 5 et 6ème primaires des écoles de Sainte-Ode ont assisté à une animation de sensibilisation sur le commerce équitable. Celle-ci était présentée par l'ASBL « Rêve de Terres ». Au cours de cette animation, les élèves ont pu :

- Mettre en situation une vente fictive de cacao à moindre prix.
- Faire des jeux en groupes pour retrouver les 5 besoins de base d'un enfant : alimentation, soins de santé, loisirs, habitat, scolarité.
- Jouer des saynètes pour créer la chaîne de fabrication du chocolat du producteur au consommateur.
- Répartir l'argent dans cette chaîne et trouver des idées de solutions pour les producteurs.
- Gouter les saveurs du chocolat équitable de la fève, en passant par du 85%, 70% de cacao jusqu'au chocolat au lait.
- Apprendre à lecture des étiquettes, classer des aliments et découvrir des labels comme « Fairtrade » pour insister sur l'importance d'être équitable également en Belgique.
- Recevoir un document informatif en papier pour fabriquer une cocotte « mémo pour plus d'équité » et s'informer sur le commerce équitable.



Cette animation a été rendue possible grâce à un subside obtenu par l'Agence de Développement Local des communes de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne.

ACTION DE FIN D'ANNÉE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET L'ADL

Les commerçants des communes de Sainte-Ode, Tenneville et Bertogne s'associent à l'ADL afin d'organiser une action de soutien au commerce local durant les fêtes de fin d'année. L'action prendra la forme d'une carte de fidélité temporaire !

Nous vous proposons cette action entre le 15 décembre et le 5 janvier sous la forme suivante : les clients devront récolter 4 cachets dans 4 commerces participants différents. Une fois complète, ils déposeront leur carte à l'ADL, dont les bureaux sont situés au sein de l'une des 3 administrations communales. Le tirage au sort sera réalisé le 9 janvier 2024. Il y aura 10 gagnants : 3 remporteront 15€ de chèques commerces, 3 se verront offrir 50€ de chèques commerces, 3 obtiendront 100€ et le grand gagnant recevra 250€ de chèques commerces !

Les cartes de fidélité seront disponibles au sein des commerces partenaires. Vous pourrez également vous en procurer au bureau population de votre administration communale.



.ADL

AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT
LOCAL

Pierre-Yves FAÏS

061/21.04.47

adl@sainte-ode.be



MICHELINE LIGOT INTRONISÉE GRAND MAÎTRE DE LA ROYALE CONFRÉRIE DES BOUCHERS DE SAINT-HUBERT

Dimanche 1er octobre dernier, ce sont des associations et fédérations professionnelles de bouchers issues des quatre coins du pays qui se sont rassemblées dans la ville de Saint-Hubert.

Elles y étaient conviées par la Royale Confrérie des Bouchers pour le rendez-vous annuel fixé à l'occasion de la fête de son Saint Patron.

C'est en fanfare et accompagné des sonneurs du « Royal Forêt » Saint-Hubert que tous se sont d'abord rendus au monument aux morts pour un dépôt de gerbes. Le cortège s'est ensuite dirigé vers la Basilique pour la traditionnelle cérémonie religieuse placée sous l'égide de l'aumônier de la confrérie, le Chanoine et Doyen Philippe Goosse.

A l'occasion de celle-ci, Micheline Ligot de Lavacherie s'est vu remettre « l'affiche » des Bouchers de la Royale Confrérie des Bouchers de Saint Hubert, le noble insigne distinctif porté par le « Grand Maître en charge ».

La journée s'est ensuite prolongée par une séance académique suivie du banquet de circonstance en la salle de « l'Ancienne École » à Lavacherie, village d'origine et siège de la boucherie familiale de la nouvelle « Maître en charge ».



Samedi 23 décembre
**Portes ouvertes
hivernales**
AUX EDITIONS MEMORY
Une fête du livre

Séance dédicaces - Ouverture des stocks - paniers littéraires
Rue des Tilleuls 6 à Tillet (Sainte-Ode), en face de l'église
Rendez-vous dans l'Etable de lecture
www.editionsmemory.be

FÊTE DU PARC NATUREL DES DEUX OURTHES



À vos agendas

La date de la prochaine fête du parc est connue. On vous donne rendez-vous à Vecmont, le dimanche 26 mai 2024. Vous souhaitez faire partie des exposants, rien de plus facile !

***Si vous habitez une des six communes
du Parc naturel des deux Ourthes.***

***Si vous êtes artisan, producteur, peintre, photographe...
et que vous voulez présenter vos produits.***

***Si vous avez un savoir ou un savoir-faire
que vous souhaitez partager.***

**Alors, venez nous
rejoindre à Vecmont !**

***Pour s'inscrire ou pour plus d'infos :
michelle.paligot@pndo.be ou
061/21.04.00***



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Durant le mois de septembre 2023, nous avons organisé de nouvelles élections afin de renouveler les membres du conseil communal des Enfants. Au total, 16 candidats avaient décidé de mener campagne mais seulement 11 d'entre eux ont été élus.

LES VOICI :

**Ben Hamza Erin - Chair Youna -
Fourneau Mathis - Hennaux Tyméo
Hinck Léa - Lecocq Arthur -
Lhermitte Noan - Pirotte Emma -
Pirotte Timéa - Simon Lucie -
Welvaert Lilou.**

Nous tenons également à remercier les membres sortants du conseil communal 2022-2023 : *Clarence Théo, Hartman Maxence, Lemaire Nolhann, Niazari Baran, Anciaux Lukas et Chalier Noé.*

Ce 27 septembre 2023, ils sont tous partis à Walibi. L'occasion pour les « anciens » de terminer leur mandat en beauté, et pour les nouveaux membres, de faire connaissance avec les autres ! Une chouette activité qui a permis de renforcer les liens entre eux et de créer une cohésion de groupe. Élément essentiel pour travailler sur les différents projets qu'ils vont mener cette année. Le 9 novembre 2023, les enfants ont prêté serment devant le Conseil Communal des adultes. C'est parti pour la grande aventure en tant que conseiller communal !



PLAINES DE VACANCES

Durant les vacances d'Automne 2023, l'Administration Communale de Sainte-Ode a organisé avec succès 1 semaine de plaines (agrées par L'ONE).

32 enfants de 2,5 ans à 12 ans ont été accueillis par une équipe qualifiée et dynamique composée d'une coordinatrice ATL, d'une coordinatrice de plaines, de 4 animateurs et d'une accueillante qualifiée. Les journées se déroulaient de 9h00 à 16h00 et une garderie était proposée de 7h30 à 09h00 et de 16h à 17h30.

Durant la semaine, en plus des bricolages, des recettes de cuisine, des activités sportives, des chansons, de la fête d'Halloween, une belle excursion a été proposée aux enfants, pour leur plus grand plaisir : Houtopia à Houffalize.

Catherine Poos (échevine de l'Extrascolaire), Laure Poncelet (coordinatrice ATL), Isabelle Salenbien (coordinatrice de plaines) et l'Administration Communale remercient toute l'équipe, pour l'excellent travail fourni (Karine Massart, Louise Magerotte, Jane Huberty, Elise Richir ainsi que Schanel Ackaert pour les différents accueils). Nous remercions également les parents pour leur confiance et le personnel communal pour leur soutien.

DATES DES PROCHAINES PLAINES :

Hiver : Du mardi 2 au vendredi 5 janvier 2024

Détente : Du lundi 26 février au vendredi 1^{er} mars 24

Printemps : Du Lundi 29 avril au vendredi 3 mai 24

Inscription sur le portail parents :

<https://sainteode-auth.guichet-citoyen.be>

Renseignements : plaines@sainte-ode.be ou 0479/93.42.15

Ce samedi 21 octobre, une quarantaine d'enfants de 10 à 12 ans ont pu partir à la découverte du monde des grands.

Ils ont eu la chance d'être reçus par des hôtes à la fois intéressants, investis et généreux. Des pompiers à la kiné, de la pêche à la boulangerie, du forage de puits à l'esthéticienne, plus d'une vingtaine d'hôtes ont accueilli chaleureusement les enfants dans le cadre de cette journée « Place aux enfants ». Ces moments de partage ont ravi les enfants qui étaient encadrés tout le long par leurs accompagnateurs.



Rouge (Don de sang - Bastogne), la Pharmacie Hubermont (Amberloup), les Editions Memory (Tillet), la Pêche à la Bouche à la Pêche (Lavacherie), Karine Massart et Patricia Risko (atelier culinaire), la Maison des Jeunes du CRAB, les pompiers de Bastogne, et les membres des différents services de l'Administration Communale (les ouvriers du garage communal, les puéricultrices de la crèche communale et le personnel administratif).



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Le Plan de Cohésion Sociale de Sainte-Ode souhaite ouvrir un espace numérique accessible à tous les citoyens de la commune.

Un espace numérique est un lieu convivial où les citoyens peuvent avoir accès à un ordinateur dans le but d'effectuer des recherches internet, des démarches administratives, écrire un courrier, ...

Afin de mettre en place ce projet, nous recherchons des bénévoles qui ont des compétences dans le numérique, qui aiment partager ses connaissances et qui ont du temps à consacrer à ce projet. L'horaire d'ouverture sera en journée et à convenir avec le bénévole.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Contactez-nous :

Aline Marbehant

pcs@sainte-ode.be - 0477/87.76.35

Durant le temps de midi, les enfants se sont retrouvés aux abords du local des Road Spiders. Ils ont été accueillis et servis par les membres du club de motards, qui répondent présents depuis de très nombreuses années pour assurer le dîner offert par l'Administration Communale. Après le repas, les enfants ont poursuivi cette journée remplie de nouvelles rencontres.

Un grand merci tout particulier aux différents hôtes que nous vous recommandons chaleureusement : la boulangerie Michaël (Lavacherie), A Fleurs des rêves (Fosset), Forage Arnould (Champlon), Bulles de Bien-Être (Lavacherie), Ferme « Ponts du Ciel » (Houmont), la Boucherie Ligot, Justine Perreux (Kiné à Tonny), la Maison de Repos de Sainte-Ode, les Pompes Funèbres Grandjean, la Croix-

Enfin, nous remercions toutes les personnes, accompagnateurs et Road Spiders qui n'ont pas hésité à donner de leur temps pour que cette journée soit un succès. Les enfants garderont un très beau souvenir de cette journée qui reste un succès au fil des années.

Le rendez-vous peut d'ores et déjà être pris pour la prochaine édition (3ème samedi d'octobre 2024).



VIE ASSOCIATIVE

NOËL 2023

CHRISTMAS
17 DEC
MARKET DES GAYETS

MUSIQUE | VIN CHAUD | TARTIFLETTE
BIÈRES SPÉCIALES | BRASÉROS

EGLISE SAINT-QUEEN À TILLET | @LESGAYETSTILLET

La Royale Emulation Ardennaise
vous convie à son

Concert de Noël

Le samedi 09 décembre 2023 à 20H
À « l'Ancienne Ecole » de LAVACHERIE

Au programme :
♪ La Royale Emulation Ardennaise de Lavacherie
♪ La Phalange musicale de Jemelle

Prévente: 6€ Contact: 0476/24.37.26 Entrée: 8€

Imprimée grâce au soutien de l'administration communale de Sainte-Ode.

AMBERLOUP

Marché de Noël

15/12
à pd. 18h30
Place Sainte-Mère-Eglise

les blancs
Lingous

Inscription pour les exposants :
0496 35 63 88 - 0497 46 61 67

HOUMONT
SALLE LES « JONQUILLES »
VENDREDI 22 DÉCEMBRE

SOIRÉE DE NOËL

17H : FILM DE NOËL POUR LES ENFANTS
19H : DÉBUT DE LA SOIRÉE

Vin chaud
BR de Noël

Présence
d'artisans
locaux

ANIMATIONS ET LOISIRS HOUMONT



AGENDA DES MANIFESTATIONS

DÉCEMBRE 2023

LE 4 À TILLET

Dîner choucroute de la saint Eloi - 12h00
Org. : Amicale des 3X20 Amberloup/Tillet
Infos : 0478/73.96.63

LE 8 À TILLET

Vente de sapins et marché de Noël
Org. : RUS Sainte-Ode
Infos : 0475/69.13.79

LE 9 À 20H00 À LAVACHERIE (ANCIENNE ECOLE)

Concert de Noël : 1ère Partie : Royale Emulation Ardennaise - 2ème Partie : Phalange Musicale de Jemelle -
Entrée 8€ - Prévente 6€
Org. : REA Lavacherie
Infos : 0476/24.37.26

LE 15 À AMBERLOUP

Marché de Noël
Org. : Les Blancs Linçous
Infos : 0496/35.63.88

LE 16 À LAVACHERIE

Tour des crèches
Org. : Les Créchois

LE 17 À TILLET

Christmas Market des Gayets
Org. : Les Gayets - Infos : 0471/10.84.42

LE 22 À HOUMONT

Soirée de Noël
Org. : Animations Loisirs Houmont + club des jeunes - Infos : 0497/44.21.33

LE 22 À TILLET

Déco florale de Noël - 19h30
Org. : Cercle horticole de Sainte-Ode -
Infos : 0495/28.80.44

JANVIER 2024

LE 21 À LAVACHERIE

à 15h00
Concours de couyon forcé aux points
Org. : REA Lavacherie
Infos : 0476/24.37.26

LE 27 À LAVACHERIE

Souper moules
Org. : Les Grenouilles de Lavacherie -
Infos : 0472/39.39.14

APPEL AUX BÉNÉVOLES LES BLANCS LINÇOÛS



Tu as plus de 15 ans, tu souhaites t'investir dans la vie d'un comité de village, tu as de bonnes idées et tu n'as pas peur de te retrousser les manches pour les réaliser, alors « Les Blancs Linçous » sont faits pour toi !

En effet, nous sommes à la recherche de nouveaux membres pour agrandir notre comité, et ainsi faire bouger encore plus les villages d'Amberloup et alentours. Pour ce faire, nous avons besoin que tu nous fasses connaître ton intérêt pour le comité. Contacte-nous donc via la page Facebook « Les Blancs Linçous » ou via le numéro de téléphone de notre présidente Angélique : 0497/46.61.67.

Nous sommes un bon groupe, motivé, on s'amuse bien lors de chaque évènement, mais nous sommes à la recherche de nouveaux membres pour agrandir cette troupe.

N'hésite plus et contacte nous, tu recevras toutes les réponses à tes questions et nous te donnerons les infos nécessaires à ton admission dans notre groupe.

**À très bientôt
Les Blancs Linçous**

CHRISTMAS MARKET DES GAYETS

Pour la première fois, les Gayets vous proposent un petit Marché de Noël à Tillet, en dessous de la cloche de l'église. Accès parking Saint-Ouen.

Ce premier Christmas Market des Gayets aura lieu le dimanche 17 décembre dès 16h30. Vin chaud, tartiflette, bières spéciales et pleins d'autres choses vous attendent. Certains exposants devraient aussi être présents.

**Infos et inscriptions
pour les exposants au 0471/10.84.42**

COURS DE GYM POUR SÉNIORS

Vous avez envie de bouger, de retrouver un peu de souplesse et d'agilité...alors, venez nous rejoindre au cours de gymnastique donné par un professeur hyper motivé et motivant et tout cela dans une bonne ambiance et un chouette esprit d'équipe.

Les cours se donnent à la salle des sports, place Sainte-mère Église à Amberloup. Pour les nouvelles inscriptions, 1er cours gratuit.

Infos et inscriptions :
Madeleine DEDRICHE,
responsable du club -
madeleine.dedriche@gmail.com



CONTACTS & COORDONNÉES

COORDONNÉES DU PERSONNEL COMMUNAL

ACCUEIL / SERVICE ETAT
CIVIL / POPULATION / TAXES
/ ETRANGERS / PASSEPORTS
/ PERMIS DE CONDUIRE /
CARTES D'IDENTITE / CASIERS
JUDICIAIRES / GESTION DES
DUOBACS / COPIES / GESTION
DES SALLES COMMUNALES
ET DES LOGEMENTS / RELAI
MOUVEMENTS ASSOCIATIFS

Margaux JANSSENS
061/21.04.41
margaux.janssens@sainte-ode.be

Catherine LEMAIRE
061/21.04.45
catherine.lemaire@sainte-ode.be

Séverine JACOB
061/21.04.40
severine.jacob@sainte-ode.be

**SERVICE FINANCES /
FACTURATION / SYNERGIES
COMMUNE-CPAS**

Valérie BODELET
061/24.23.81
valerie.bodelet@sainte-ode.be

Martine MEUNIER
061/21.04.43
martine.meunier@sainte-ode.be

RECEVEUR REGIONAL
Anne BAUVAL
061/24.23.81
receveur@sainte-ode.be

**SERVICE URBANISME / CADASTRE
/ CCATM / ARRETES DE POLICE**

Audrey CARPENTIER
061/21.04.46
audrey.carpentier@sainte-ode.be

**SERVICE RESSOURCES HUMAINES
/ COMMUNICATION**

Catherine CHANTRAINE
061/21.04.49
catherine.chantraine@sainte-ode.be

SERVICE ENSEIGNEMENT

**Stéphanie GODFROID
Eloïse LONGUEVILLE**
0495/91.46.81
eloise.longueville@sainte-ode.be

DIRECTION GÉNÉRALE

Charlotte LEDUC
061/21.04.42
charlotte.leduc@sainte-ode.be

**SERVICE TRAVAUX /
ENVIRONNEMENT / SIPP /
POWALCO**

Laurent RASKIN
(Agent administratif)
061/21.04.51
laurent.raskin@sainte-ode.be

Vincent WERNER
(Responsable du service)
0479/93.42.19
Vincent.werner@sainte-ode.be

CRECHE « L'ODE AUX CALINS »

Céline LAMBERT
061/50.26.20
creche@sainte-ode.be

POLICE COMMUNALE

**Samantha ANDRE
Jacques MORETTE**
061/68.80.11

**AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
LOCAL**

Pierre-Yves FAÏS
061/21.04.47
adl@sainte-ode.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Françoise BOZART
0497/49.39.98
ale.stode@belgacom.net

ACCUEIL TEMPS LIBRE

Laure PONCELET
0495/91.46.86
laure.poncelet@sainte-ode.be

Florence PIRON
061/28.72.82
florence.piron.atl@sainte-ode.be

PLAINES DE VACANCES

Isabelle SALENBIEN
061/28.72.82
plaines@sainte-ode.be

PLAN DE COHESION SOCIALE

Aline MARBEHANT
Tél. : 0477/87.76.35
pcs@sainte-ode.be



COORDONNÉES DU CPAS DE SAINTE-ODE

**Rue des Trois Ponts, 46/A
6680 SAINTE-ODE**
Tél. : 061/21.04.50
Fax : 061/21.04.59



PRÉSIDENTE

HENROTTE Laurence
Tél. : 0498/94.01.41
Email : laurence.henrotte@
cpassainteode.be

DIRECTEUR GÉNÉRAL

GAUDRON Romain
Tél. : 061/21.04.48
Email : romain.gaudron@
cpassainteode.be

RECEVEUR RÉGIONAL

FASSIAU Geneviève
E-mail : receveur.communal@
rendeux.be

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

MARBEHANT Aline
Tél. : 061/21.04.50
Email : aline.marbehant@
cpassainteode.be
Permanences tous les jeudis
de 9h00 à 11h30.

HAESSEN Fabienne
Tél. : 061/21.04.57
Email : fabienne.haesens@
cpassainteode.be
Permanences tous les mardis
de 9h00 à 11h30.

SERVICE MÉDIATION DE DETTES

PIROTTE Isabelle
Tél. : 061/21.04.55
Email : isabelle.pirrotte@
cpassainteode.be
Permanences tous les lundis
de 13h00 à 15h30.

**SERVICE INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE /
PERMANENCE D'AIDE JURIDIQUE
/ GARANTIE LOCATIVE /
LOGEMENT DE TRANSIT ET
D'INSERTION**

SOQUET Anthony
Tél. : 061/21.04.56
Email : anthony.soquet@
cpassainteode.be
Sur rendez-vous.

**SERVICE REPAS / ALLOCATIONS
DE CHAUFFAGE / TITRES-
SERVICES / ENERGIE**

RICHARD Claudine
Tél. : 061/21.04.58
Email : claudine.richard@
cpassainteode.be
Permanences tous les mardis
et jeudis de 9h à 11h30.

TAXI SOCIAL

LEJEUNE Amandine
Tél. : 061/21.04.54
Email : amandine.lejeune@
cpassainteode.be
Permanences téléphoniques tous
les lundis, mardis et jeudis de
8h30 à 11h30.



MAISON COMMUNALE
Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup
6680 Sainte-Ode
061/21.04.40 - fax : 061/68.89.62
contact@sainte-ode.be

www.sainte-ode.be

ÉDITEUR RESPONSABLE :
le Collège communal
RÉDACTION : le Collège communal, le personnel
communal, IADL, les mouvements associatifs

SOURCES PHOTOS :
Administration Communale • S.I. Sainte-Ode • I. Jusseret •
P-Y Faj's • Victor Pierrot • A. Segers • Pixabay
RÉALISATION GRAPHIQUE : Graphicrea